

Remontées départementales (6 semaines après la rentrée scolaire) des écoles passées aux nouveaux rythmes à la rentrée 2013

Les nombreux points négatifs:

- Une fatigue importante des élèves, tout particulièrement en maternelle (élèves réveillés de la sieste pour se rendre au périscolaire)
- Une confusion forte entre les règles de vie sur le temps de classe et lors des activités périscolaires
- Des taux d'encadrement inquiétants (jusqu'à un adulte pour 23 enfants...) et des activités inadaptées
- Un manque de formation criant de certains intervenants
- Des sollicitations des directeurs (hors temps de service) pour ramener l'ordre quand les animations tournent mal ;
- Futures réquisitions inévitables des classes pour le périscolaire
- Périscolaire payant dans certains endroits
- Transfert des interventions des éducateurs sportifs et culturels communaux vers le périscolaire
- Périscolaire qui se réduit parfois à de la garderie
- Confusion entre les contenus scolaires et périscolaires (exemples: évaluations de sciences passées dans le cadre d'une activité « autour de la nature », mot sur le cahier de liaison de l'école écrit par un animateur)
- Dégradation des relations avec les maires
- Des horaires irréguliers (journées qui ne se terminent pas aux mêmes heures) imposés contre l'avis des conseils d'école

Mais aussi, principal point positif :

- Une meilleure qualité de l'attention des élèves la matinée supplémentaire (à mettre toutefois en lien avec l'état de fatigue important relevé en fin de semaine et à nuancer dans le cas particulier du samedi matin où un fort taux d'absentéisme est constaté)

Globalement, les rares satisfactions viennent d'enseignants dont les communes ont les conditions optimales pour appliquer cette réforme (mairie soutenant l'organisation des rythmes conçue par les enseignants, intervenants formés, effectifs restreints, pas d'assouplissement du taux d'encadrement des enfants, déplacements courts entre l'école et les lieux du périscolaire, périscolaire gratuit jusqu'à 16h30, non-réquisition des classes, etc.),

Autant dire que cette réforme est inapplicable, et engendrera des disparités fortes et insupportables entre les communes, et, donc, entre les élèves.